

Rapport annuel | 2012



CIDHG | GICHD



Le Centre international de déminage humanitaire de Genève (CIDHG) est une **organisation internationale spécialisée** établie en Suisse qui œuvre à **l'élimination** des mines, des restes explosifs de guerre et d'autres engins explosifs. Par la réalisation de recherches appliquées, l'élaboration de normes et la diffusion de connaissances, le CIDHG appuie le **renforcement des capacités** dans les pays touchés par les mines. Le Centre collabore avec les autorités nationales et locales afin de les aider à **planifier, coordonner, mettre en place, superviser et évaluer** des programmes d'action contre les mines. Le CIDHG contribue également à la mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, la Convention sur les armes à sous-munitions et les autres instruments applicables du droit international. Le CIDHG est attaché aux principes humanitaires **d'impartialité, de neutralité, d'humanité et d'indépendance**.

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE	2
AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR	3
CONTEXTE DE TRAVAIL	4
MÉTHODES DE TRAVAIL	5
LES ACTIVITÉS DU CIDHG À TRAVERS LE MONDE	6 7
GESTION STRATÉGIQUE	8
OPÉRATIONS	11
GESTION DE L'INFORMATION	14
NORMES DE L'ACTION CONTRE LES MINES	16
DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE	17
DIFFUSION DE L'INFORMATION	19
RESSOURCES ET GOUVERNANCE	22



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

La protection des civils contre tous types d'armes explosives est au cœur même du mandat du CIDHG. Je suis heureuse de constater que le Secrétaire général des Nations Unies, dans son rapport du 22 mai 2012 sur la protection des civils dans les conflits armés, a invité les acteurs concernés à entreprendre ou à appuyer la collecte de nouvelles données ou la réalisation de nouvelles analyses concernant les conséquences humanitaires des armes explosives. Dans cet esprit, le CIDHG a commencé à travailler à l'élaboration d'un système de classification des armes explosives.

En mars 2012, un dépôt de munitions a explosé au centre de Brazzaville, causant la mort de centaines de personnes et en blessant des milliers d'autres. Cette explosion ne fut que l'un des nombreux accidents qui doivent être évités à l'avenir. En collaboration avec le Small Arms Survey, le CIDHG a procédé à une évaluation de la réponse de la communauté internationale face à l'explosion accidentelle.

Dans le prolongement de cette étude, le Centre a renforcé sa capacité de neutralisation et destruction des engins explosifs. Nous travaillons à la conception d'un outil devant permettre de mettre en œuvre à peu de frais des mécanismes de gestion de la sécurité des munitions, qui garantiront la possibilité de former du personnel local, renforçant de la sorte la capacité de chaque pays à trouver une solution à son problème de munitions.

Je me réjouis de la participation accrue du CIDHG au désarmement humanitaire et à la prévention et la réduction de la violence armée, et je remercie tous ceux qui nous soutiennent et tous nos partenaires de la confiance qu'ils continuent de nous témoigner.

Dr Barbara Haering | Présidente du Conseil de fondation du CIDHG

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'B. Haering'.



AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR

En 2012, le travail du CIDHG s'est inspiré de la nouvelle stratégie 2012-2014 qui poursuit deux objectifs principaux: accélérer les progrès vers une plus grande clarté de la situation mondiale en matière d'engins explosifs et renforcer les capacités des autorités nationales dans les pays touchés par les mines.

Le CIDHG a pour objectif d'offrir aux pays partenaires des conseils, des formations et des solutions de plus en plus intégrés. Afin de mieux répondre aux besoins et aux demandes des programmes nationaux, nous avons entrepris une réorganisation interne. Dès janvier 2013, les trois sections – Gestion de l'information, Gestion stratégique et Opérations – ont été regroupées en deux divisions: Conseil en opérations et Conseil en gestion.

Les programmes du CIDHG demeurent axés sur leurs activités de base et sur l'offre d'avis spécialisés quant à l'orientation stratégique et la gestion des programmes d'action contre les mines, ainsi que concernant les méthodes et techniques de remise à disposition des terres et de destruction des stocks. Par ailleurs, plusieurs nouvelles initiatives ont été lancées tout au long de 2012, notamment en matière d'assistance aux victimes. Le CIDHG n'entend pas se transformer en centre spécialisé de la réadaptation médicale et de la réinsertion sociale, mais nous intégrerons l'assistance aux victimes dans la planification stratégique et la gestion de l'information.

Bien que les États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) aient consenti des efforts pour renforcer leurs programmes d'assistance aux victimes, ils ont souvent été confrontés à des obstacles à l'heure de coordonner, de superviser et d'évaluer leurs activités. C'est pour répondre à ces besoins que nous élaborons une nouvelle version du logiciel de base du CIDHG, le Système de gestion de l'information pour l'action contre les mines (*Information Management System for Mine Action* ou IMSMA). Il s'agit de la première refonte complète du système depuis 2005, et la nouvelle version sortira dans la seconde moitié de 2013. Le logiciel amélioré permettra de stocker et analyser de grandes quantités de données liées aux accidents, aux survivants et à l'assistance aux victimes. Il permettra aux États parties de mieux rendre compte de l'assistance aux victimes, comme l'exigent les traités applicables, et pourrait servir de plateforme pour un système de gestion de l'information en appui à des programmes plus larges en matière de handicap, conformément aux obligations fixées par la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Cela démontre clairement que nous participons à tous les piliers de l'action contre les mines, sans perdre de vue nos avantages comparatifs. Le soutien dont nous avons bénéficié tout au long de l'année de la part de nos partenaires et de nos donateurs a joué un rôle déterminant, grâce auquel nous avons été en mesure d'honorer nos engagements.

Ambassadeur Stephan Husy | Directeur du CIDHG

CONTEXTE DE TRAVAIL

Plus d'un tiers des pays de la planète sont contaminés par des mines antipersonnel, des armes à sous-munitions et d'autres restes explosifs de guerre (REG)

En situation de guerre, ces armes sont posées ou larguées sur les routes, les sentiers, dans des fermes, des forêts, des déserts et sur des plages, le long des frontières, à proximité des maisons et des écoles et en d'autres lieux fréquentés quotidiennement par la population. Elles frappent des civils innocents sans discrimination et entravent le développement bien après la fin des conflits armés. Elles limitent la liberté de mouvement et empêchent l'accès à la nourriture, à l'eau, au bois de chauffage et aux infrastructures, y compris aux écoles et aux hôpitaux.

Dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, six États ont déclaré avoir achevé leur tâche de déminage en 2012. L'adoption de la Convention sur les armes à sous-munitions en 2008 et son entrée en vigueur dans des brefs délais constituent un autre accomplissement qui devrait également contribuer à prévenir l'utilisation de ces armes à l'avenir.



DANS LE CADRE DE LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION DES MINES ANTIPERSONNEL, SIX ÉTATS ONT DÉCLARÉ AVOIR ACHÉVÉ LEUR TÂCHE DE DÉMINAGE EN 2012

Quoi qu'il en soit, il reste de nombreux défis à relever et le CIDHG est déterminé à contribuer à y répondre. Pour le Centre, l'année 2012 a marqué le début de la stratégie 2012-2014. Cette stratégie, qui tient compte de l'évolution du contexte de l'action contre les mines, fixe deux objectifs principaux:

- > contribuer à préciser l'ampleur de la contamination mondiale
- > améliorer la performance des autorités nationales et favoriser l'appropriation nationale.

Pour réaliser ces objectifs, nos experts continuent de mettre au point de nouvelles approches et méthodologies, de fournir des conseils aux pays touchés et d'organiser des ateliers de formation à l'intention des centres de l'action contre les mines et des opérateurs concernés.

MÉTHODES DE TRAVAIL

Le Centre international de déminage humanitaire – Genève (CIDHG) œuvre à l'élimination des mines, des restes explosifs de guerre et des stocks de munitions illégales et dangereuses.

Notre objectif est d'aider les autorités nationales et locales à planifier, coordonner, mettre en place, superviser et évaluer des programmes d'action contre les mines

Nous collaborons avec les gouvernements, les Nations Unies, le Comité International de la Croix-Rouge et d'autres organisations internationales, régionales et nationales, ainsi qu'avec des opérateurs et des instituts de recherche. Nous appuyons la mise en œuvre des instruments applicables du droit international, tels que la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et la Convention sur les armes à sous-munitions.



Instructions sur un site de déminage | Éthiopie



Missions & réunions

- | | | |
|-------------------------------|---|---|
| 1 Afghanistan | 22 Ex-République yougoslave de Macédoine | 42 Ouganda |
| 2 Albanie | 23 Finlande | 43 Palaos |
| 3 Algérie | 24 Géorgie | 44 Palestine |
| 4 Allemagne | 25 Guatemala | 45 Pays-Bas |
| 5 Arabie saoudite | 26 Iran | 46 Pérou |
| 6 Australie | 27 Iraq | 47 Qatar |
| 7 Autriche | 28 Israël | 48 République démocratique populaire lao |
| 8 Azerbaïdjan | 29 Italie | 49 Royaume-Uni |
| 9 Belgique | 30 Jordanie | 50 Sahara occidental |
| 10 Bénin | 31 Kenya | 51 Serbie |
| 11 Bosnie-Herzégovine | 32 Kosovo | 52 Slovénie |
| 12 Burundi | 33 Liban | 53 Somalie/Somaliland |
| 13 Cambodge | 34 Libye | 54 Soudan du Sud |
| 14 Colombie | 35 Luxembourg | 55 Suède |
| 15 Congo-Brazzaville | 36 Mauritanie | 56 Suisse |
| 16 Côte d'Ivoire | 37 Monténégro | 57 Tadjikistan |
| 17 Croatie | 38 Mozambique | 58 Thaïlande |
| 18 Égypte | 39 Myanmar | 59 Turquie |
| 19 Émirats arabes unis | 40 Népal | 60 Ukraine |
| 20 Équateur | 41 Norvège | 61 Viet Nam |

LES ACTIVITÉS DU CIDHG À TRAVERS LE MONDE

Le CIDHG travaille avec les communautés touchées par les mines et les restes explosifs de guerre du monde entier. En 2012, le personnel du CIDHG s'est déplacé dans 61 pays et territoires pour dispenser des formations, mener des recherches, organiser des ateliers ou apporter son expertise et ses conseils en matière d'action contre les mines. La carte ci-dessous illustre les lieux où le personnel du CIDHG s'est rendu en 2012, y compris les pays donateurs.



GESTION STRATÉGIQUE

L'un des principaux objectifs du CIDHG est d'améliorer la gestion des programmes d'action contre les mines, c'est pourquoi nous concentrons nos efforts sur le renforcement des capacités de gestion stratégique dans les pays concernés

En 2012, nous nous sommes attachés à améliorer la conception des projets, la supervision, l'évaluation et la gestion de la qualité au sein des programmes. Nos publications se sont penchées sur la manière dont les programmes d'action contre les mines gèrent la transition vers l'appropriation nationale et abordent les droits fonciers.

Sécurité et développement

Le programme du CIDHG "Action contre les mines, sécurité et développement" fournit aux praticiens de l'action contre les mines et du développement les informations et les outils nécessaires pour lier l'action contre les mines aux priorités plus larges définies au niveau des gouvernements et de la communauté internationale.

Par exemple, les droits fonciers dans les situations de conflit et d'après conflit constituent un domaine de préoccupation croissante. Les conflits naissent souvent de différends fonciers et entraînent des changements radicaux dans l'administration et le régime foncier en vigueur dans un pays, mettant en péril les droits fonciers même après la fin des conflits. La sécurité d'occupation des terres revêt par conséquent une importance cruciale pour l'intervention humanitaire, la consolidation durable de la paix, la justice réparatrice et le redressement économique à plus long terme.

La situation peut s'avérer encore plus complexe dans les pays touchés par les mines, car la contamination par des mines et des REG peut empêcher l'accès aux terres pendant des décennies. Dans le cadre de son projet "Action contre les mines et droits fonciers", le CIDHG a fourni des orientations techniques afin d'aider les organisations d'action contre les mines en Afghanistan et au Somaliland à faire en sorte que leurs opérations ne créent pas ou n'aggravent pas de litiges fonciers.

En 2012, des activités de planification stratégique ont été entreprises dans plusieurs pays, en particulier au Myanmar, au Soudan du Sud et au Viet Nam.

Myanmar

- > Des rencontres préliminaires avec les représentants du gouvernement du Myanmar ont eu lieu à Phnom Penh afin de présenter les services que le CIDHG peut proposer aux autorités nationales en charge de l'action contre les mines.

Soudan du Sud

- > Un atelier sur la planification stratégique a été organisé en vue d'aider les autorités nationales à préparer un projet de plan stratégique. Le CIDHG a contribué à achever, en mai 2012, la mise au point de cette stratégie qui a ensuite été adoptée par le gouvernement du Soudan du Sud
- > Un atelier sur la transition a été mis sur pied, lequel a mené à l'élaboration d'un plan de transition actualisé
- > À la demande du gouvernement du Soudan du Sud, une évaluation a été entreprise, qui s'est penchée sur la structure institutionnelle de l'autorité de l'action contre les mines du Soudan du Sud, ainsi que sur l'appui au développement des capacités apporté par Norwegian People's Aid et le Service de lutte antimines des Nations Unies (SLAM). Le CIDHG a formulé des recommandations sur la voie à suivre.

Viet Nam

- > Le programme national d'action contre les mines a été évalué au nom du gouvernement du Viet Nam et les résultats ont été présentés au deuxième Forum annuel de l'action contre les mines du Viet Nam.



Des conseils ont été prodigués aux organisations d'action contre les mines afin de garantir que leurs opérations ne créent pas ou n'aggravent pas de litiges fonciers

Gestion de la qualité, supervision et évaluation

Lors des évaluations menées dans les pays touchés par les mines, le CIDHG détermine si une politique, un programme ou un projet est durable et adapté aux besoins locaux. Le Centre évalue également si le travail humanitaire et la sécurité, ainsi que les priorités en matière de reconstruction et de développement, sont efficacement promus.

En 2012, le CIDHG a procédé à une évaluation du Programme d'action antimines de l'ONU au Népal, et de projets en Bosnie-Herzégovine, au Liban et en Mauritanie. Le Centre a également rédigé le rapport de la seconde enquête sur les mines terrestres et les moyens de subsistance en Afghanistan, en collaboration avec le Centre de coordination de l'action contre les mines en Afghanistan (MACCA) et l'Institut afghan de développement rural (AIRD).

Nous avons maintenu l'accent sur le développement des capacités d'évaluation nationales afin de garantir une meilleure appropriation et viabilité

À la suite d'un atelier de formation de formateurs mis sur pied par le CIDHG, le Centre de coordination de l'action contre les mines en Afghanistan a franchi une étape importante en organisant son premier atelier d'évaluation de l'action contre les mines en dari.

Parmi les autres activités, il convient de citer les ateliers de formation suivants:

- > *Évaluation de l'action contre les mines* en Colombie (en mars)
- > *Évaluation des programmes dans le domaine de la gestion des conflits, de la sécurité et du développement*, à Genève (en septembre), en partenariat avec le Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP), le Small Arms Survey (SAS) et l'Équipe internationale de conseil pour le secteur de la sécurité du Centre pour le contrôle démocratique des Forces armées à Genève (DCAF-ISSAT)
- > *Gestion de la qualité au niveau national* au Tadjikistan (en avril), en Thaïlande (en juin) et au Viet Nam (en octobre), ainsi que l'atelier *Gestion de la qualité* à Genève dans le cadre de la contribution suisse au Partenariat pour la paix de l'OTAN.

Ces ateliers ont donné l'occasion aux praticiens travaillant dans le domaine des conflits, de la sécurité et du développement de se familiariser avec les concepts de supervision et d'évaluation; ils les ont également aidés à approfondir leur connaissance des processus, des méthodes et de la gestion axés sur les résultats.

FORMATIONS DISPENSÉES EN DARI

Le CIDHG participe depuis longtemps et avec succès à l'action contre les mines en Afghanistan. L'une des initiatives les plus récentes du CIDHG en Afghanistan a été de contribuer à l'organisation d'un atelier sur l'évaluation de l'action contre les mines, qui a été dispensé pour la première fois en dari, l'une des langues officielles du pays. Cet atelier, qui a eu lieu à Kaboul en octobre 2012, fut l'aboutissement d'une coopération de trois années entre le Centre de coordination de l'action contre les mines en Afghanistan (MACCA) et le CIDHG.

L'atelier a rassemblé quelque 35 participants du MACCA, du département national du déminage (DMC), de six partenaires de mise en œuvre, ainsi que des ministères de la Santé publique, et de l'Éducation et des Affaires sociales. Quatre cadres du MACCA se sont chargés de dispenser les différents modules de l'atelier et d'animer les travaux de groupe. Tant les formateurs que les délégués qui participaient à l'atelier ont réagi très favorablement et formulé d'excellentes appréciations au terme de l'activité.

Fort de ce succès, le MACCA entend désormais poursuivre ces efforts en organisant chaque année des ateliers en dari à l'intention des organisations d'action contre les mines et des ministères, ainsi que d'organisations de développement non gouvernementales (ONG) et d'autres groupes.



Opérations de déminage à proximité de la base aérienne de Bagram | Afghanistan

OPÉRATIONS

La section Opérations du CIDHG apporte son soutien au secteur de l'action contre les mines en renforçant son efficacité et son efficacité sur le plan mondial, notamment en accélérant la destruction des stocks de munitions et en améliorant la gestion et le stockage des munitions dans des conditions de sécurité.

En 2012, la section Opérations a augmenté ses capacités. Nous avons développé nos programmes d'assistance portant sur la remise à disposition des terres, l'application de meilleures pratiques en matière de planification stratégique, la mise en œuvre de méthodes d'enquête et de dépollution et l'offre de conseils spécialisés concernant les techniques d'action contre les mines et la gestion sécurisée des munitions.

Remise à disposition des terres

La remise à disposition des terres désigne une série d'activités qui visent à mieux définir les zones contaminées et à promouvoir une élimination efficace des mines et des REG

La remise à disposition des terres promeut un plus grand recours aux enquêtes et à la gestion de l'information pour appuyer la prise de décisions. Le processus de la remise à disposition des terres s'est inscrit dans l'action contre les mines par le biais de trois Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM).

En 2012, le CIDHG a révisé les NILAM sur la remise à disposition des terres. Les nouvelles NILAM ont été approuvées en avril 2013. En parallèle, des ateliers ont été organisés afin de mieux formuler les politiques et méthodes opérationnelles de remise à disposition des terres au Cambodge, en Colombie, aux États-Unis d'Amérique, au Mozambique, en RDP lao, au Soudan du Sud, en Suède, en Suisse, en Thaïlande et au Viet Nam.

Afin de permettre la mise au point des procédures plus efficaces en matière d'assurance qualité et de contrôle qualité de l'enquête et de la dépollution, le CIDHG a publié une étude sur les pratiques d'inspection après la dépollution dans le courant du premier trimestre de 2012 et a entamé une analyse des NILAM portant sur la gestion de la qualité.

Détection par des animaux

Les systèmes de détection par les animaux permettent d'accélérer l'avancée des opérations et de favoriser des pratiques efficaces de remise à disposition des terres. En 2012, le Centre a entrepris une révision globale des systèmes de détection par les animaux utilisés dans l'action contre les mines afin de déterminer dans quelle mesure il est fait appel aux animaux lors des opérations d'action contre les mines et dans le cadre des systèmes d'accréditation. Ces informations serviront à mieux cibler les activités de soutien du CIDHG en faveur de ce secteur.

Le CIDHG s'attache maintenant à consolider les procédures de test et d'accréditation, et à renforcer la confiance dans l'utilité de recourir à des animaux lors des opérations. La première phase de l'établissement d'un site de test et d'accréditation au Cambodge a été menée à son terme en 2012, la deuxième et dernière étape étant prévue pour 2013.

Déminage mécanique

Lors des opérations de terrain, les machines sont largement utilisées pour appuyer les opérations d'enquête et de dépol-lution. Les systèmes de déminage mécanique représentent généralement de lourds investissements, mais s'ils sont bien gérés, ils peuvent considérablement accélérer le rythme des activités de remise à disposition des terres. Le CIDHG a conçu des modules didactiques destinés à promouvoir une utilisation efficace des outils mécaniques. En 2012, nous avons dispensé des formations à l'intention de programmes en Colombie, en Iran, en Israël et en Jordanie.

Par ailleurs, le CIDHG a mis au point un outil logiciel de gestion des opérations de déminage qui permet d'identifier les raisons des temps d'arrêt des ressources mécaniques et de leur apporter une solution. Le "temps d'arrêt" désigne la période pendant laquelle un engin qui pourrait être opérationnel n'est pas utilisé, réduisant de la sorte la productivité et le rapport coût-efficacité des opérations de déminage.

En 2012, les ressources manuelles et animales ont été intégrées dans le logiciel et des ajustements ont été effectués afin de le rendre plus convivial. L'outil et le manuel de l'opérateur ont été inclus dans les modules didactiques et peuvent être téléchargés depuis le site Web du CIDHG.



Déminage mécanique | Angola

Efficacité juridique

La promotion de dispositions contractuelles plus adéquates et d'une meilleure compréhension de la responsabilité et de l'assurance dans l'action contre les mines est restée un objectif privilégié en 2012. Des formations et des ateliers ont été organisés aux niveaux régional et national en Bosnie-Herzégovine, au Cambodge, en Colombie, en Iran, en Israël, en Jordanie, en Suisse et aux États-Unis.

Neutralisation des explosifs et destruction des stocks

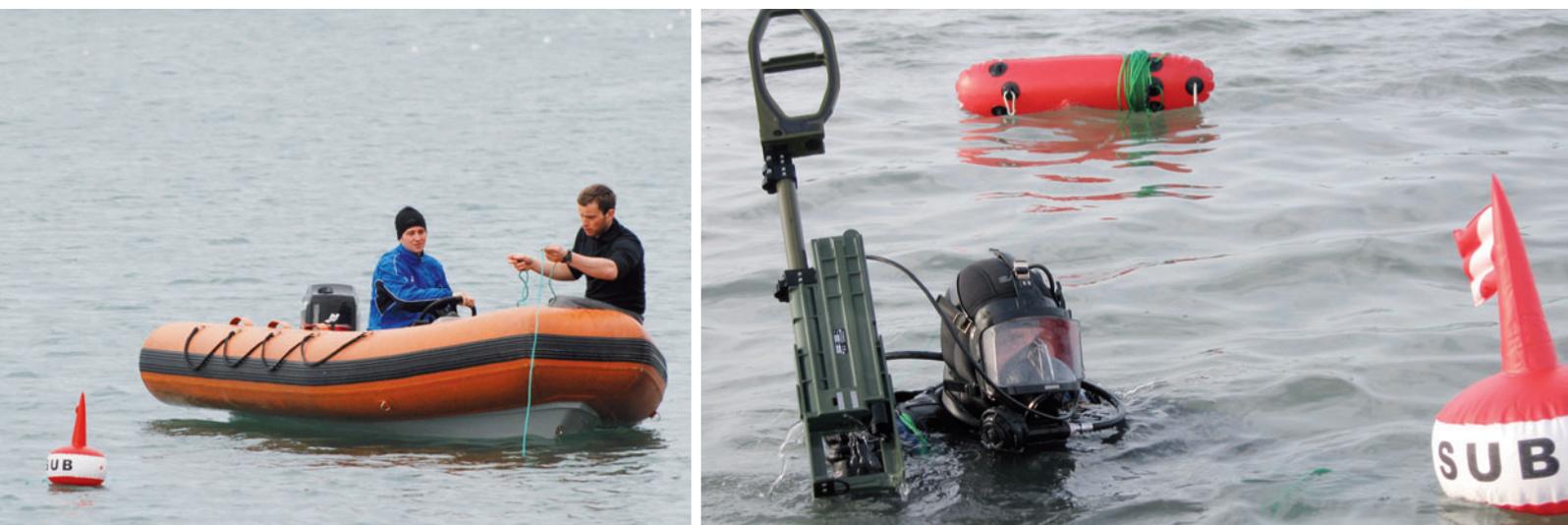
Le CIDHG s'attache de plus en plus à promouvoir la sécurité des installations de stockage des munitions et l'efficacité de la destruction des stocks de munitions interdites, excédentaires ou instables. En 2012, nous avons constitué un groupe de réflexion des utilisateurs comprenant des représentants de l'ONU, des opérateurs et des autorités nationales avec l'objectif de guider les activités du CIDHG, y compris en ce qui concerne la mise au point d'un outil de gestion de la sécurité des munitions.

Des conseils d'ordre général sur la neutralisation et la destruction des explosifs ont été fournis à l'Albanie, l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine, l'Ex-république yougoslave de Macédoine, le Kosovo, le Monténégro et la Serbie. Nous avons fait des présentations sur la gestion de la sécurité des munitions lors de réunions internationales de l'action contre les mines. Nous avons en outre commencé à travailler à l'élaboration d'un système de classification afin de faire progresser le programme en matière d'armes explosives.

DÉMINAGE SOUS-MARIN

Les ports, eaux territoriales et voies fluviales intérieures de plusieurs pays sont contaminés par des mines, des munitions et d'autres restes explosifs de guerre (REG) abandonnés à la suite d'anciens conflits ou d'un déversement en mer des stocks excédentaires.

Les munitions et REG immergés se corrodent et deviennent instables au fil du temps. Ils sont nuisibles pour l'environnement, endommagent les récifs, les coraux, la faune aquatique et le fond marin, sans parler des ports, des bateaux et du matériel de pêche, et ont par conséquent des incidences directes sur la vie et les moyens de subsistance des populations. De surcroît, le risque existe que le cycle de la violence se perpétue, car les munitions situées à faible profondeur peuvent être récupérées, tomber entre des mains malintentionnées et servir à fabriquer d'autres dispositifs explosifs improvisés. C'est pourquoi il est essentiel d'identifier et d'enlever ces engins explosifs aussi vite et efficacement que possible.



Opérations de dépollution sous-marine | Port de Poti, Géorgie

Toutefois, la localisation, l'enlèvement et la destruction de ces engins explosifs immergés posent des défis. Il faut pouvoir disposer d'un matériel de plongée fiable et de bonne qualité et adapter le matériel de déminage à l'usage sous-marin. D'autres facteurs à prendre en considération sont la durée de la plongée, la visibilité, la température, la profondeur de plongée et la force du courant. Plus les conditions sont difficiles, plus la formation doit être poussée.

Le CIDHG prévoit de publier un projet de NILAM sur la dépollution sous-marine en 2013. Cette norme contribuera à améliorer la sécurité, la qualité et la rentabilité de ce type d'opérations. Elle sera fondée sur une étude des meilleures pratiques à mettre en œuvre lors des opérations de dépollution sous-marine et comprendra une évaluation des normes existantes en matière de plongée et d'engins explosifs, qui sera utilisée comme référence normative.

La base de données LIMA, qui peut être consultée sur notre site Web, contient un catalogue électronique qui comprend des détecteurs de métaux destinés aux opérations de dépollution sous-marine. En 2013, nous la compléterons par un aperçu de la technologie des capteurs et des sonars disponible à cet effet. Nous étudions également la possibilité d'adapter le Système de gestion de l'information pour l'action contre les mines (IMSMA) à la planification, l'enregistrement et la déclaration des opérations de dépollution sous-marine.

Technologies

Le CIDHG joue un rôle crucial en facilitant les discussions et en diffusant des connaissances techniques.

En septembre s'est tenu l'atelier biennal sur les technologies du Service de lutte antimines des Nations Unies (SLAM) et du CIDHG, qui a rassemblé quelque 100 fabricants et praticiens. L'atelier s'est penché sur deux thèmes nouveaux: la gestion de la sécurité des munitions et les véhicules aériens sans pilote (*Unmanned aerial vehicle* ou UAV) en appui à l'action contre les mines. Il a eu pour effet de renforcer les liens entre les organisations sur le terrain et les producteurs et concepteurs des équipements d'action contre les mines.

En 2012, le CIDHG a fourni des conseils sur les équipements de protection individuelle (EPI) à des pays d'Amérique latine, ainsi qu'un avis indépendant à la RDP lao sur l'utilisation des machines. Nous avons également enrichi notre base de données "Links and Information for Mine Action" (LIMA) avec des catalogues électroniques d'engins, de détecteurs et d'équipements de protection individuelle.

Liaison militaire

La coopération entre civils et militaires dans le contexte des opérations de paix et le rôle de l'armée et de la police dans le cadre des activités d'action contre les mines sont des questions qui ne reçoivent pas toujours l'attention qu'elles méritent.

En 2012, le CIDHG a préparé une étude sur la coopération entre civils et militaires dans la cadre de l'action contre les mines. Ce projet a examiné de près les processus de transition et l'appropriation nationale durable en vue de gérer une contamination résiduelle à plus long terme. Ces activités se poursuivront en 2013, non plus comme une étude indépendante sur les civils et les militaires, mais plutôt en lien étroit avec l'activité de conseil du CIDHG en matière d'élaboration de stratégies et de plans de transition.

GESTION DE L'INFORMATION

En 2012, la section Gestion de l'information a vécu une transition qui a placé le CIDHG en position de livrer en 2013 certains des projets les plus ambitieux à ce jour.

Parmi les réalisations majeures de 2012, il convient de noter l'achèvement de l'analyse des besoins des utilisateurs en vue de l'introduction d'IMSMA^{NG6}, première version totalement nouvelle d'IMSMA depuis 2005.

Un pilote d'un outil interactif d'établissement de rapport sur le Web a été lancé lors du Comité national de déminage et de réhabilitation en Jordanie. Ce logiciel est un outil informatique décisionnel qui se connecte directement à IMSMA, permettant aux programmes d'action contre les mines d'explorer les statistiques et les indicateurs par le biais de pages Web intuitives et sécurisées. L'outil est en cours de remaniement et le logiciel d'installation sera mis à la disposition de tous les utilisateurs dans la deuxième moitié de 2013.



Les photos prises par les UAV pourraient représenter une option moins onéreuse et plus précise que les images satellite pour cartographier l'étendue des champs de mines

Une incontestable réussite de 2012, qui a accru l'efficacité de l'assistance technique IMSMA, est le fait que la même version d'IMSMA est maintenant installée chez pratiquement tous les utilisateurs. Le nombre d'installations IMSMA continue de s'accroître rapidement. Selon nos estimations, 300 postes de travail ont été installés en 2012, portant le total mondial des installations à 1 500. 2012 a vu s'ajouter la Libye, le Myanmar et la Syrie, et d'autres pays ont témoigné d'un vif intérêt pour le programme.

Lorsqu'il sera disponible à la fin de 2013, IMSMA^{NG6} augmentera considérablement la capacité du système à gérer les informations relatives aux activités d'assistance aux victimes, telles que le suivi des besoins des victimes individuelles, des membres de leur famille et de leurs communautés, ainsi que les causes des accidents et l'assistance fournie. Une étude de 2012 sur l'assistance aux victimes fondée sur les droits a révélé que si le système était adapté afin de répertorier des données plus détaillées sur l'assistance aux victimes, la demande d'installations augmenterait. Certains pays, tel le Viet Nam, en raison de la structure institutionnelle décentralisée de son secteur de la santé, auraient besoin de plusieurs centaines d'installations.

IMSMA est utilisé dans plus de 65 pays

La limite quantitative de licences convenue avec Esri a par conséquent été augmentée à 6 000 installations, afin de permettre une future expansion. Il s'avère dès lors nécessaire de renforcer l'efficacité du soutien fourni par le CIDHG afin de pouvoir répondre à une demande croissante sans augmentation de personnel. Pour y parvenir, on peut, par exemple, restreindre l'appui fourni sur place aux cas d'absolue nécessité, en réduisant la complexité des outils logiciels et en prévoyant un renforcement des capacités par d'autres moyens que les traditionnelles formations en salle de classe. Le travail sur tous ces points a démarré en 2012 et les projets seront mis en œuvre en 2013.

Des efforts significatifs ont été entrepris afin d'augmenter la quantité et la qualité des formations à la gestion de l'information. En 2012, l'offre moyenne a été d'une formation par mois. Tous les programmes d'enseignement répondent à la norme de qualification en gestion de l'information pour l'action contre les mines du CIDHG, qui prévoit un examen de qualification destiné à garantir le niveau de compétence des étudiants. Un fait nouveau en 2012 est que la majorité des formations ont été dispensées au niveau régional plutôt qu'à Genève, comme par le passé.

Afin de permettre aux utilisateurs de renforcer leurs capacités sans assister à des cours, nous avons commencé à développer un site Web reposant sur la technologie Web 2.0, qui encourage la collaboration entre les utilisateurs IMSMA et met en place une communauté en ligne de praticiens de la gestion de l'information pour l'action contre les mines. Ce site Web hébergera toute la documentation IMSMA et permettra aux praticiens d'étudier et de discuter de sujets tels que la cartographie et la gestion de l'information. Le site sera lancé dans la seconde moitié de 2013, lorsque les principaux documents de base auront été entrés dans le système. D'un point de vue technique, il ne s'agit pas d'un outil d'apprentissage en ligne, étant donné que la matière n'est pas dispensée en classe ni suivie de tests. Toutefois, le site Web permettra et favorisera un meilleur apprentissage autodidacte. En ce qui concerne l'apprentissage en ligne, l'essai lancé en 2011 par le CIDHG en partenariat avec Esri s'est avéré un succès. Fin 2012, plus de 1 200 étudiants du monde entier avaient suivi le cours, dont environ un tiers a suivi tous les modules de façon satisfaisante et a obtenu un certificat.

Les activités en collaboration avec l'Université de Genève continueront dans la première moitié de 2013 et le projet se conclura par un document d'information sur les bonnes pratiques d'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) pour l'action contre les mines. En 2012, le programme de recherche commun a produit deux manuels préliminaires, l'un sur la géodésie dans l'action contre les mines et l'autre sur l'utilisation des véhicules aériens sans pilote pour la cartographie et les rapports. Ces deux manuels seront révisés et publiés dans la première moitié de 2013.

Le CIDHG a signé un accord avec Esri en tant que partenaire sans but lucratif, ce qui lui donne le plein accès au logiciel d'Esri en échange d'une petite participation au titre de frais administratifs. Esri renonce à tous les frais d'entretien annuels qui devraient normalement être versés pour chaque installation. Par rapport aux prix du marché, la réduction de coût annuelle représente une valeur d'environ 200 000 CHF. Esri et le CIDHG collaborent étroitement sur une variété de projets symbiotiques, depuis le développement d'outils de formation jusqu'à l'adaptation de logiciels. Cette collaboration revêt une grande valeur pour les deux partenaires.

NORMES DE L'ACTION CONTRE LES MINES

L'une des principales activités du Centre est d'élaborer et tenir à jour les Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM) au nom des Nations Unies.

Les NILAM offrent à la communauté mondiale de l'action contre les mines des orientations pour la mise en œuvre sûre et efficace des programmes et projets d'action contre les mines. Elles sont, de même que les notes techniques de l'action contre les mines, régulièrement révisées, améliorées et diffusées. Ces normes servent ensuite de cadre de référence pour l'élaboration de normes nationales de l'action contre les mines (NNLAM) et de procédures opérationnelles permanentes (POP).

En 2012, une assistance en ligne, des formations et des présentations ont été régulièrement fournies aux utilisateurs des NILAM et le site des NILAM a été entretenu et mis à jour. La Jordanie, le Mozambique et le Viet Nam ont bénéficié d'une aide à l'élaboration et à la révision de leurs normes nationales d'action contre les mines et des missions de diffusion des normes ont été entreprises en Algérie, en Allemagne, en Croatie, en Égypte, aux Émirats arabes unis, aux États-Unis d'Amérique, en Thaïlande et en Ukraine.

Parmi les autres activités réalisées, il convient de mentionner:

- > L'élaboration de la NILAM 05.10 sur la gestion de l'information pour l'action contre les mines
- > La révision et l'actualisation de la série des NILAM en vue d'y inclure des thèmes liés aux directives techniques internationales relatives aux munitions (*International Ammunition Technical Guidelines* ou IATG)
- > Une analyse des parties prenantes des NILAM et un renforcement au niveau de gestion des NILAM
- > L'élaboration d'un plan de travail sur les NILAM lors de la réunion annuelle du Comité de révision à Genève
- > La poursuite du travail de coordination et de liaison avec l'ONU et d'autres organismes de normalisation tels qu'ISO
- > La publication et la diffusion auprès de la communauté de l'action contre les mines du CD NILAM – 8^e édition – 2012
- > La traduction des NILAM et des notes techniques en espagnol et en français.

RAPID – Système IMSMA de déclaration des accidents de démineurs

Au fil des années, il y a eu plusieurs tentatives de rassembler et d'enregistrer des données sur les accidents qui se produisent sur les chantiers de déminage. Cette tâche s'est avérée difficile pour différentes raisons, notamment en raison de l'indispensable sensibilité dont il faut faire preuve lorsque l'on traite des accidents sur le lieu de travail.

Nous avons conçu un nouveau système fondé sur IMSMA, baptisé système pour la déclaration, l'analyse et la prévention des incidents de déminage (*Reporting, Analysis and Prevention of Incidents in Demining* ou RAPID), qui a été lancé au début de 2012. Jusqu'à présent, 1 375 accidents et 1 726 victimes correspondantes ont été enregistrés dans cette base de données. Toutefois, la collecte de données en provenance des pays touchés par les mines reste un défi. Cette base de données est gérée par le CIDHG à la demande du SLAM et elle ne contient aucune information personnelle. Les informations qu'elle rassemble seront utilisées pour étudier les tendances en matière d'accidents, évaluer l'adéquation du matériel et améliorer les procédures de sécurité.

DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE (DIH)

Le CIDHG contribue au développement et à la mise en œuvre d'instruments du droit international visant à faire face au problème des engins explosifs par l'offre d'un appui technique, logistique et administratif

Contribution d'experts au développement et à la mise en œuvre du DIH

Le Centre envoie régulièrement des experts afin d'éclairer les débats et les négociations lors des réunions qui se tiennent dans le cadre des traités et des processus liés au désarmement humanitaire. 2012 n'a pas fait exception à la règle et le CIDHG a fourni une expertise sur de nombreux aspects de l'action contre les mines dans le cadre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP), de la Convention sur les armes à sous-munitions (CASM) et de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC).

En mars 2012, le CIDHG a publié un document d'information sur les conséquences humanitaires des mines antivéhicules, ce qui a permis de faciliter les débats sur les mines autres que les mines antipersonnel dans le cadre de la CCAC. Nous avons également aidé la Belgique à réviser les modèles de rapport de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP) et à élaborer un guide sur la présentation de rapports au titre de la Convention sur les armes à sous-munitions (CASM).

Dans son rôle consultatif, le CIDHG a aidé les gouvernements des pays concernés à remplir les obligations découlant des traités de la façon la plus efficace, efficiente et durable possible. Nos activités ont porté sur les domaines suivants:

- > Les méthodes et techniques de remise à disposition des terres (enquête et dépollution)
- > La gestion stratégique des programmes nationaux d'action contre les mines
- > La gestion de la qualité et la gestion de l'information
- > La destruction des stocks.

Le CIDHG participe également à d'autres processus et initiatives internationaux, tels que la discussion en cours concernant l'impact des armes explosives sur la population civile.

Accueil et appui aux mécanismes conventionnels

En 2012, outre les services administratifs généraux qu'il a fournis à l'Unité d'appui à l'application de la CIMAP (*Implementation Support Unit of the Anti-Personnel Mine Ban Convention* ou ISU-CIMAP) tout au long de l'année, le CIDHG lui a apporté son concours pour l'organisation du programme de travail intersessions. S'agissant des réunions intersessions des comités permanents de la CIMAP, les services du CIDHG ont englobé la gestion des conférences, les installations de conférence et les services d'interprétation (en anglais, espagnol, français et russe). Un soutien similaire a été fourni au programme de travail intersessions de la CASM en 2012.

Dans le cadre de ses services d'appui financier, le CIDHG a géré plusieurs fonds d'affectation spéciale tels que le Fonds d'affectation spéciale de l'ISU-CIMAP et le Fonds d'affectation aux Programmes de parrainage de la CIMAP, de la CCAC et de la CASM.

Lors de la troisième Réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions en 2012, le président de la Convention a reçu le mandat de poursuivre les négociations en vue de la conclusion d'un accord entre les États parties et le CIDHG sur l'hébergement d'une unité d'appui à l'application de la CASM.

OUTIL D'IDENTIFICATION DES ARMES À SOUS-MUNITIONS

Généralement larguées d'un avion ou tirées par l'artillerie, les armes à sous-munitions sont des armes de guerre qui contiennent un grand nombre de petites bombes; elles sont dispersées sur de vastes surfaces et destinées à exploser lors de l'impact. Les armes à sous-munitions ont déjà blessé ou tué des milliers de civils. La Convention sur les armes à sous-munitions (CASM) est un traité qui interdit les armes à sous-munitions et impose aux États de prendre des mesures afin de remédier aux conséquences humanitaires de ces armes; elle a été adoptée par 107 États en mai 2008.

Identification des armes à sous-munitions

L'identification des armes à sous-munitions peut se révéler une tâche complexe. L'article 2 de la Convention définit l'arme à sous-munitions comme "une munition classique conçue pour disperser ou libérer des sous-munitions explosives dont chacune pèse moins de 20 kilogrammes, et comprend ces sous-munitions explosives". Il inclut également des descriptions de caractéristiques de conception précises, par exemple, qui excluent certaines armes de la Convention.

Le personnel non technique des États parties à la CASM, à l'heure de dresser les rapports, peut éprouver plus de difficultés que les experts techniques à comprendre les différences importantes qui figurent dans les définitions, et ne pas se trouver en mesure de déterminer avec certitude les armes stockées qui doivent faire l'objet d'une déclaration. Dans un seul et même pays, les armes peuvent provenir d'une variété de sources différentes: elles peuvent avoir été achetées auprès de plusieurs gouvernements étrangers au cours des nombreuses années précédentes ou avoir été abandonnées lors du retrait des alliés ou à la fin du conflit.



Les armes à sous-munitions renferment un grand nombre de sous-munitions

Lacunes dans les connaissances

Jusqu'à présent, il n'a été procédé à aucun regroupement complet des informations sur les armes à sous-munitions et sur la manière de les identifier. Il est devenu évident que la création d'une telle ressource pourrait constituer un appui appréciable pour ceux qui doivent mettre en œuvre les exigences de la Convention.

Afin de combler cette lacune, le CIDHG a créé un logiciel d'identification, baptisé *Cluster Munition ID Tool* (ou CM ID Tool). Grâce à cet outil, les gestionnaires et les administrateurs peuvent accéder à des informations qui leur permettront d'identifier quels types d'armes à sous-munitions se trouvent en leur possession et d'évaluer si ces armes tombent dans les catégories interdites aux termes de la CASM.

L'outil d'identification des armes à sous-munitions met à disposition une base de données aisément accessible et consultable, dotée d'une interface de navigation graphique. L'identification des armes à sous-munitions repose sur des catégories d'armes. Une base de données d'ensemble supplémentaire est intégrée dans l'outil, afin d'illustrer les types et les combinaisons de sous-munitions explosives qui sont susceptibles d'être contenues dans les armes à sous-munitions. Elle comprend des descriptions, des données techniques, des poids, des croquis et des dimensions, ainsi que des photographies, des informations sur le conditionnement et les matières dangereuses, et des renseignements particuliers sur toutes les armes à sous-munitions d'intérêt produites partout dans le monde.

Prochaines étapes

L'objectif de l'outil CM ID Tool, qui est d'aider à la mise en œuvre de la CASM, sera renforcé par l'ajout d'un guide permettant de déterminer l'empreinte des différents types d'armes à sous-munitions, d'images décrivant le système de marquage, du référencement du fabricant chaque fois que cela est possible, et du type d'explosifs et de composants de munitions retrouvés après l'explosion. Le CIDHG prévoit de démarrer cette dernière étape de développement en Zambie lors de la 4^e réunion des États parties à la CASM en septembre 2013. L'outil CM ID Tool peut être téléchargé dans sa forme actuelle sur le site Web du CIDHG, dans la section Publications & Tools. Les utilisateurs potentiels peuvent aussi s'inscrire afin de recevoir les mises à jour.

DIFFUSION DE L'INFORMATION

Le partage de l'information constitue une partie essentielle du travail du CIDHG, en sa qualité de pôle de connaissances sur l'action contre les mines.

Le site Web et les publications en différentes langues jouent un rôle déterminant dans la diffusion de ces connaissances.

Parmi les publications produites en 2012, on peut citer:

- > *Mine Action Support for Armed Violence Reduction* (L'action contre les mines en appui à la réduction de la violence armée, en anglais)
- > *Land Rights and Mine Action: Frequently Asked Questions for Mine Action Organisations* (Les droits fonciers et l'action contre les mines: foire aux questions à l'intention des organisations d'action contre les mines, en anglais)
- > *A Guide to Contracting in Mine Action - Second Edition* (Guide de la passation de marchés dans l'action contre les mines; première édition disponible en français, deuxième édition disponible en anglais uniquement)
- > *A Review of External Post-clearance Inspection in Mine Action* (Étude de l'inspection post-dépollution externe dans l'action contre les mines, en anglais)
- > *Mines other than Anti-Personnel Mines Issue Brief* (Document d'information sur les mines autres que les mines antipersonnel, en anglais)
- > CD ROM des Normes internationales de l'action contre les mines – 8^e édition – 2012
- > Un cinquième document d'information sur l'établissement de priorités dans l'action contre les mines, qui traite du genre et de la priorisation
- > Des études de cas sur la transition des programmes d'action contre les mines vers une appropriation nationale
- > Des études de cas sur la contribution des organisations d'action contre les mines à la réduction de la violence armée et un document d'information résumant les conclusions des études.

Toutes nos publications et informations peuvent être téléchargées ou commandées en ligne à l'adresse: www.gichd.org/publications.

Site Web du CIDHG

Le site Web du CIDHG fait en permanence l'objet de mises à jour techniques et d'une actualisation du contenu. Parmi les nouvelles fonctionnalités techniques, on peut citer les flux RSS et les alertes par courriel sur divers sujets. Les nouveaux contenus comprennent par exemple la mise en ligne de nos dernières publications, une nouvelle section relative au Programme de diffusion linguistique arabophone et une nouvelle revue hebdomadaire de la presse internationale.

Liens et informations pour l'action contre les mines (LIMA)

En 2011, le CIDHG a lancé la base de données Liens et informations pour l'action contre les mines (*Links e³ Information for Mine Action* ou LIMA). La LIMA est une ressource facile à utiliser qui s'adresse tant à ceux qui découvrent l'action contre les mines qu'à ceux qui recherchent des informations techniques détaillées sur des aspects précis des activités d'action contre les mines. La LIMA contient des rapports et des publications de divers types, un catalogue complet des équipements d'action contre les mines, ainsi que l'ancienne base de données du Programme international de tests et d'évaluations pour le déminage humanitaire (ITEP). On y trouve également une liste de contacts et des liens vers des organisations d'action contre les mines. Des améliorations ont été apportées à la LIMA, notamment une nouvelle section consacrée aux bases de données et outils de l'action contre les mines (*Mine Action Databases e³ Tools*), ainsi qu'une nouvelle section consacrée aux équipements de déminage mécanique dans le catalogue des équipements. Par ailleurs, il est désormais possible de s'abonner à des avis électroniques et à des flux RSS afin de recevoir des mises à jour régulières concernant la LIMA.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site www.gichd.org/lima.

Appui aux partenaires en matière de site Web

Le CIDHG apporte son concours à l'hébergement, la maintenance et le développement des sites Web de divers partenaires:

- > www.apminebanconvention.org
- > www.mineactionstandards.org
- > www.bibliomines.org.

En 2012, un soutien a également été fourni au Groupe interinstitutions de coordination de la lutte antimines des Nations Unies (IACG-MA) et au Bureau de la prévention des crises et du relèvement du PNUD (PNUD/BCPR), sous la forme d'un formulaire d'inscription en ligne pour, respectivement, la 15^e réunion internationale des directeurs nationaux des programmes d'action contre les mines et des conseillers de l'ONU et les réunions intersessions de la CASM.

Rassembler les organisations d'action contre les mines

En 2012, le CIDHG a joué un rôle central en rassemblant des acteurs de l'action contre les mines en provenance de nombreuses communautés différentes. La 15^e réunion internationale annuelle des directeurs nationaux de programmes d'action contre les mines et conseillers de l'ONU, qui s'est tenue du 26 au 30 mars 2012, a rassemblé les directeurs nationaux et les cadres supérieurs des programmes d'action contre les mines, ainsi que des responsables de l'ONU et des représentants d'ONG. Cette réunion fut l'occasion de mener des débats de fond sur certaines des questions d'action contre les mines les plus importantes actuellement et a offert un cadre propice pour échanger des expériences, confronter les vues, arriver à une compréhension commune et trouver des solutions aux problèmes qui se posent.

Le CIDHG a également soutenu et accueilli le Programme de travail intersessions de la CASM et de la CIMAP.

Diffusion linguistique

Le CIDHG s'attache à promouvoir les programmes linguistiques afin de se porter à la rencontre des populations dans leurs pays d'origine. Suite aux bons résultats du Programme francophone et à sa transition réussie vers ses partenaires régionaux, le CIDHG a lancé en 2012 un programme de diffusion linguistique arabophone pour l'action contre les mines, en partenariat avec les États arabes et la Ligue arabe (voir l'article à la page 21).

Forts du succès rencontré par ce projet, nous avons également démarré, en partenariat avec des pays et des organisations régionales de langue persane, un programme de diffusion linguistique persan pour l'action contre les mines afin de mieux répondre aux besoins de la population en Afghanistan, en Iran et au Tadjikistan. C'est dans ce contexte que s'est tenu un atelier régional sur les normes nationales de l'action contre les mines à Dushanbe, au Tadjikistan, en février 2013, organisé en partenariat avec le centre de l'action contre les mines du Tadjikistan (TMAC), le PNUD et le Bureau de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) au Tadjikistan.

PROGRAMME DE DIFFUSION LINGUISTIQUE ARABOPHONE

Quelque 18 pays arabophones sont touchés par les restes explosifs de guerre (REG). Cela inclut des parties du Moyen Orient et de l'Afrique du Nord, où l'Égypte, par exemple, connaît depuis longtemps un problème de REG, et où la Syrie et la Libye ont récemment vécu des conflits armés.

Aucun service collectif d'action contre les mines n'a toutefois été mis en place pour cette région et de nombreux manuels de déminage et stages de formation ne sont disponibles qu'en anglais. Cela exclut la majorité du personnel de l'action contre les mines, la plupart ne parlant et ne lisant que l'arabe, et fait obstacle au progrès et au développement à plusieurs niveaux.

C'est pourquoi en novembre 2012, le CIDHG a organisé une conférence de trois jours pour lancer le programme de diffusion linguistique arabophone (*Arabic-language Outreach Programme* ou AOP) pour l'action contre les mines à Dubaï, aux Émirats arabes unis. Cet événement marquant a rassemblé 40 participants de pays arabophones, parmi lesquels des représentants des programmes nationaux d'action contre les mines, des organisations internationales et non gouvernementales, des instituts de recherche, des militaires et des opérateurs commerciaux, qui ont eu l'occasion de débattre des défis qui se posent à l'action contre les mines et d'identifier leurs besoins.



Participants au premier atelier du Programme de diffusion linguistique arabophone pour l'action contre les mines à Dubaï | Émirats arabes unis

En sensibilisant la population aux meilleures pratiques actuelles en matière d'action contre les mines, l'AOP vise à améliorer la sécurité, la qualité et l'efficacité des programmes d'action contre les mines dans la région. La conférence a permis d'identifier des besoins collectifs et d'améliorer la coordination et la coopération parmi les États arabophones touchés par les mines et les REG. L'AOP a également pour objectif de réduire dans une large mesure les ressources consacrées à la formation, à la traduction et au développement des capacités par chaque État individuel touché par les mines dans la région.

Après le succès de ce premier rassemblement, deux ateliers sont prévus en 2013. Un atelier sur l'efficacité opérationnelle de la remise à disposition des terres (*Land Release - Operational Efficiency*) devrait se tenir en Jordanie en mai et un autre, consacré à la gestion de l'information, est prévu au Liban dans la seconde moitié de l'année. Il est prévu de traduire en arabe les documents et publications sur l'action contre les mines les plus indispensables, notamment les Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM). La construction d'un site Web à l'intention des communautés arabophones est en cours; ce site servira de plateforme de partage d'informations et d'assistance en ligne.

L'AOP marque une avancée importante vers une rationalisation des activités d'action contre les mines dans les régions arabophones, en offrant un accès facilité aux outils et à l'assistance nécessaires à une action contre les mines sûre et efficace.

RESSOURCES ET GOUVERNANCE

Le CIDHG a pu accomplir sa mission et mettre en œuvre les activités planifiées en 2012 grâce aux solides partenariats qu'il a noués avec plusieurs donateurs et organisations.

Contributions

En 2012, nous avons reçu des contributions de base, des financements de projets et de programmes, ainsi que des rémunérations pour des contrats de service de la part de 21 gouvernements et organisations.

Gouvernements

- > Allemagne
- > Australie
- > Danemark
- > Émirats arabes unis
- > États-Unis d'Amérique
- > Finlande
- > Italie
- > Japon
- > Jordanie
- > Norvège
- > Qatar
- > Suède
- > Suisse

Organisations

- > Centre pour le contrôle démocratique des forces armées à Genève (DCAF)
- > Centre de politique de sécurité de Genève (GCSP)
- > Mines Advisory Group (DFID-UK)
- > Norwegian People's Aid (NPA)
- > Organisation des États américains (OEA)
- > Small Arms Survey (SAS)
- > Service de lutte antimines des Nations Unies (SLAM)
- > Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

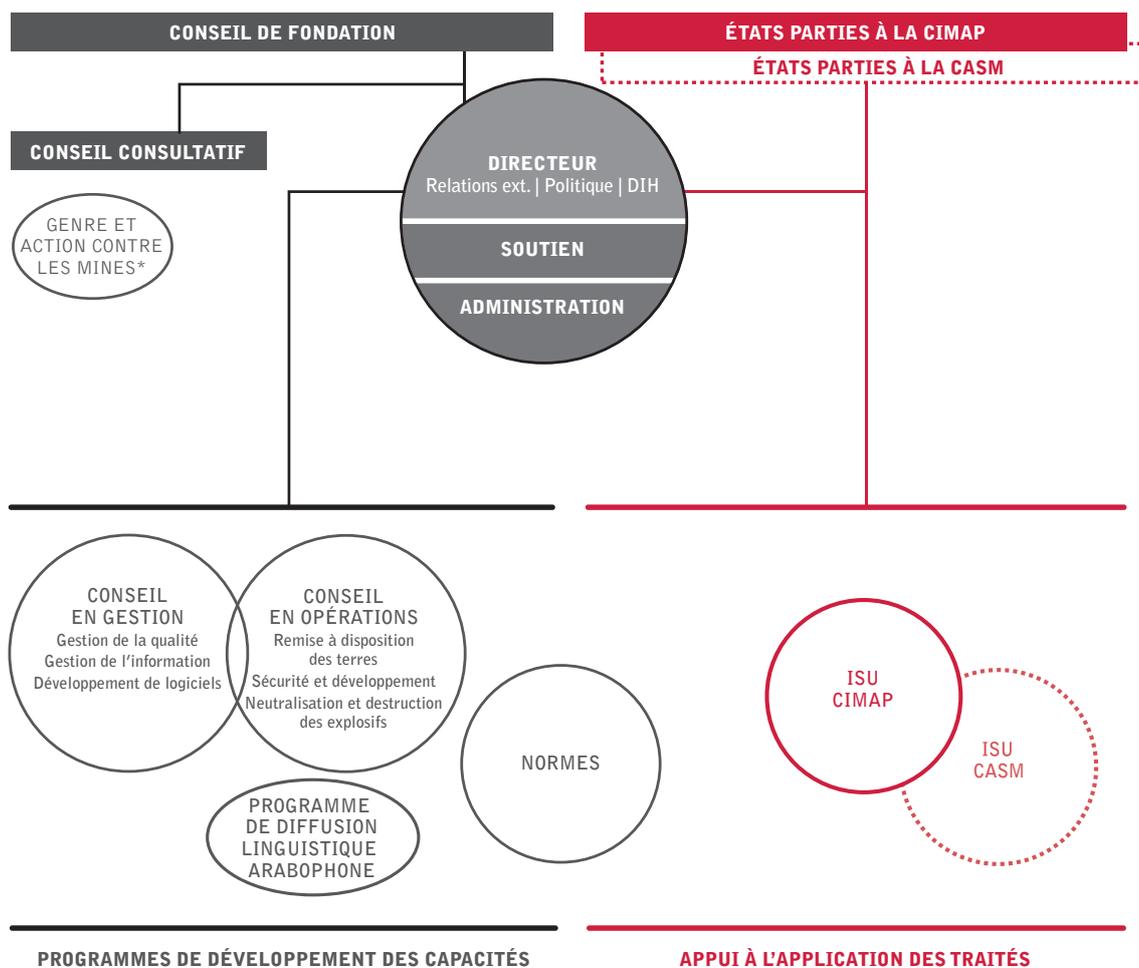
Déclaration des dépenses et des recettes en CHF

		2012	2011
Opérations	Production des publications Publication, édition, impression, mise en page	135'164	188'275
	Voyages du personnel du CIDHG	659'347	699'382
	Assistance consultants	2'853'787	3'031'068
	Voyages de tierces parties	365'350	374'203
	Personnel		
	Salaires	4'258'507	4'174'254
	Contributions sociales	813'214	801'096
	Formation interne du personnel	18'381	29'685
	Autres dépenses de personnel	60'703	190'605
Services généraux	Entretien	62'201	127'305
	Acquisitions	85'786	179'240
	Communications	122'957	135'308
	Fournitures de bureau	25'672	28'740
Divers	Frais divers (y compris contribution en nature par la mise à disposition des bureaux de l'OMM en 2012)	687'911	105'197
	Pertes (gains) de change, nettes	121'708	38'253
	Dépenses extraordinaires	17'486	85'675
	Total des dépenses	10'288'173	10'188'287
Contributions	Contributions reçues	10'404'210	10'455'055
	Arriérés de contributions reportées à 2013	16'594	20'995
	Activités contributions reportées à 2013	(2'059'362)	(1'599'437)
	Arriérés de contributions reportées de l'année précédente	(20'995)	—
	Activités contributions reportées de l'année précédente	1'599'437	1'541'560
	Total des contributions pour l'année	9'939'885	10'391'173
Autres revenus	Revenus divers (y compris contribution en nature par la mise à disposition des bureaux de l'OMM en 2012)	563'289	185'701
	Ajustement du report	—	(2'889)
	Total des revenus	10'503'173	10'573'985
	Excédent	215'000	385'698

Ressources humaines

Le CIDHG compte sur des experts de l'action contre les mines hautement qualifiés et expérimentés. La diversité des profils et des compétences de notre personnel nous permet de remplir notre mission. En 2012, nous avons accueilli des collègues de l'Afghanistan, de l'Allemagne, de l'Azerbaïdjan, du Canada, de l'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Pakistan, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse.

Gouvernance et administration du CIDHG | Diagramme stratégique



* Programme indépendant hébergé par le CIDHG

Conseil de Fondation

Le Conseil de fondation est l'organe suprême du CIDHG. Il définit l'orientation générale du Centre, supervise ses activités et décide de l'attribution des ressources mises à la disposition du Centre. Le Conseil de fondation compte 23 membres, sous la présidence de Mme Barbara Haering.

Présidente
Dr Barbara Haering

Président honoraire
Dr Cornelio Sommaruga

Membres du Conseil de fondation

Afghanistan | **Ambassadeur Nanguyalai Tarzi** | Représentant permanent de l'Afghanistan à Genève

Albanie | **Ambassadeur Gazmend Turdiu** | Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de l'Albanie

Allemagne | **Ambassadeur Hellmut Hoffmann** | Représentant permanent de l'Allemagne auprès de la Conférence du désarmement

Australie | **Ambassadeur Peter Woolcott** | Représentant permanent de l'Australie à Genève

Cambodge | **S.E. Prak Sokhonn** | Ministre attaché au Premier ministre et Vice-président de l'Autorité cambodgienne de l'action contre les mines et de l'assistance aux victimes

Canada | **Ambassadrice Elissa Golberg** | Représentante permanente du Canada à Genève

Colombie | **Ambassadrice Alicia Arango Olmos** | Représentante permanente de la Colombie à Genève

États-Unis d'Amérique | **Ambassadrice Laura Kennedy** | Représentante permanente des États-Unis auprès de la Conférence du désarmement

Finlande | **Ambassadrice Päivi Kairamo** | Représentante permanente de la Finlande à Genève

France | **Ambassadeur Jean-Hugues Simon-Michel** | Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement

Italie | **Ambassadeur Cosimo Risi** | Représentant permanent de l'Italie auprès de la Conférence du désarmement

Japon | **Ambassadeur Takashi Okada** | Représentant permanent adjoint du Japon à Genève

Liban | **Ambassadrice Najla Riachi Assaker** | Représentante permanente du Liban à Genève

Mozambique | **Ambassadeur Pedro Comissário** | Représentant permanent du Mozambique à Genève

Pays-Bas | **Ambassadeur Paul van den Ijssel** | Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas auprès de la Conférence du désarmement

Sénégal | **Ambassadeur Fodé Seck** | Représentant permanent du Sénégal à Genève

Service de lutte antimines des Nations Unies | **Mme Agnès Marcaillou** | Directrice du Service de lutte antimines des Nations Unies (SLAM) | New York

Suède | **Ambassadeur Jan Knutsson** | Représentant permanent de la Suède à Genève

Suisse | **Ambassadeur Alexandre Fasel** | Trésorier du Conseil de fondation | Représentant permanent de la Suisse à Genève

Tadjikistan | **Ambassadeur Salohiddin Nasriddinov** | Représentant permanent du Tadjikistan à Genève

Union européenne | **M. Andras Kos** | Ministre conseiller | Délégation permanente de l'Union européenne auprès des Nations Unies à Genève

Viet Nam | **Ambassadeur Trung Thanh Nguyen** | Représentant permanent du Viet Nam à Genève

Conseil Consultatif

Le Conseil consultatif dispense des conseils tant au Conseil de fondation qu'aux cadres du CIDHG. Il est composé d'un groupe de 22 praticiens émérites actifs dans l'action contre les mines, qui occupent des postes à responsabilité à divers niveaux au sein de la communauté de l'action contre les mines et plus largement du désarmement humanitaire. Le Conseil consultatif est présidé par le Directeur du CIDHG.

Membres du Conseil consultatif

M. Havard Bach | Conseiller principal | Norwegian People's Aid (NPA)

Mme Arianna Calza Bini | Directrice | Association du Programme Genre et action antimines (GMAP)

M. Kerry Brinkert | Directeur | Unité d'appui à l'application de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel

M. Carl Case | Directeur | Action antimines humanitaire | Organisation des États américains (OEA)

Mme Elisabeth Decrey Warner | Présidente | Appel de Genève

M. Mark Downes | Chef de l'équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) et Directeur adjoint du Centre pour le contrôle démocratique des forces armées à Genève (DCAF)

M. Hansjoerg Eberle | Directeur général | Fondation suisse de déminage (FSD)

Mme Judy Grayson | Conseillère principale | Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

M. Timothy Horner | Chef de la lutte antimines du PNUD | Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

M. Rasmus Stuhr Jakobsen | Directeur du Danish Demining Group (DDG) | Conseil danois pour les réfugiés

M. Keith Krause | Directeur de Small Arms Survey | Institut de hautes études internationales et du développement

M. Ben Lark | Chef du Secteur mines/restes explosifs de guerre | Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

M. Gustavo Laurie | Officier supérieur de liaison à Genève | Service de lutte antimines des Nations Unies (SLAM)

M. Dorijan Marsic | Directeur | ITF Amélioration de la sécurité humaine | Slovaquie

M. Dave McDonnell | Vice-Président et Directeur de l'action contre les mines | Olive Group

Mme Marie Mills | Conseillère de la lutte antimines | Swedish Civil Contingencies Agency (MSB)

M. Chris Pearce | Directeur de la Gestion des munitions | G4S Risk Management Ltd

M. Heng Rattana | Directeur général | Centre cambodgien de l'action contre les mines (CMAC)

M. Nick Roseveare | Directeur exécutif | Mines Advisory Group (MAG)

M. Rashid Mohammed Sediq | Chef des Opérations | Centre de coordination de la lutte antimines en Afghanistan (MACCA)

M. Paul Vermeulen | Chef du Plaidoyer international et des relations institutionnelles | Fédération Handicap International

M. Guy Willoughby | Administrateur général | The Halo Trust



Centre International de Déminage Humanitaire | Genève
Geneva International Centre for Humanitarian Demining

7bis, av. de la Paix | Case postale 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse
t. + 41 (0)22 906 16 60 | f. + 41 (0)22 906 16 90
info@gichd.org | www.gichd.org